

## SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

<b>Identificateur du produit/Nom commercial:</b>	SAFEBLEND DÉTERGENT À LESSIVE HE, Senteur florale
<b>Code du produit/Identification interne:</b>	LEFR
<b>Usage du produit/Description:</b>	DÉTERGENT À LESSIVE
<b>Restrictions d'utilisations</b>	Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires seulement.
<b>Identificateur du fournisseur initial :</b>	Chemotec (PM) Inc. 8820 Place Ray Lawson Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
<b>Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:</b>	(613) 996-6666 (CANUTEC)

## SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH (Globally Harmonized System):

Ce produit est classé Irritation cutanée catégorie 2 et Irritation des yeux catégorie 2

### 2b Éléments d'étiquetage



#### Conseils de prudence :

Se laver soigneusement les mains après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux. Porter des gants de caoutchouc.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.**

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.**

#### Mention d'avertissement

Attention.

#### Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux. Provoque une irritation cutanée.

<b>SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS</b>
---

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION GHS
Alcool éthoxylé	68131-39-5	1-5	Irritation des yeux, catégorie 2. Irritation de la peau, catégorie 2
Sodium lauryl sulfate	151-21-3	1-5	Toxicité aiguë, orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2; Irritation de la peau, catégorie 2
Sodium laureth sulfate	68585-34-2	1-5	Irritation des yeux, catégorie 2. Irritation de la peau, catégorie 2
Potassium cocoate	61789-30-8	1-5	Irritation de la peau, catégorie 2
Potassium dodécylbenzènesulfonate	27177-77-1	1-5	Toxicité aiguë, orale, catégorie 4; Irritation des yeux, catégorie 2; Irritation de la peau, catégorie 2

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

<b>SECTION 4 - PREMIERS SOINS</b>
-----------------------------------

#### 4.a Description des premiers soins :

##### Contact oculaire:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

##### Contact cutané:

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

##### Inhalation:

Aucun effet prévu

##### Ingestion:

Rincer la bouche (uniquement si la personne est consciente). Appeler un médecin si la personne ne se sent pas bien.

#### 4.b Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

**Yeux:** Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

**Peau:** Peut causer une irritation.

**Inhalation:** Aucun effet prévu.

**Ingestion:** Peut causer une irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

#### 4c Mention des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires

Aucune mesure particulière

## SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5a Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés :

Eau (si possible, éviter les jets puissants), mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone. Le produit en lui-même ne brûle pas.

Moyens d'extinction déconseillés :

Néant

### 5b Dangers spécifiques du produit :

Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone et autres gaz de combustion irritants.

### 5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes et toxiques peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :

Protection personnelle:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Assurer une aération et une ventilation suffisante. Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

### 6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

### 6c Précautions environnementales:

Produit biodégradable. Ne pas laisser de grandes quantités de produit s'écouler à l'égout.

## SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### 7a Procédures de manutention sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Lorsque utilisé conformément aux indications, pas besoin de mesures particulières.

### 7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux d'emballage: P/D

Aucune incompatibilité avec la plupart des produits trouvés sur la majorité des lieux de travail.

<b>SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE</b>
---

**8a Paramètres de contrôle :**

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient réglementé			

**8b Mesures d'ingénierie:**

Non requis.

**8c Mesures de protection individuelle**

Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales.

Protection de la peau et autre équipement de protection:

Des gants en caoutchouc en cas de contact possible. Des bottes imperméables en cas de grosse fuite.

Protection des yeux / du visage:

Non requis pour des applications normales. En cas de possibilité de contact, lunettes de sécurité.

**Commentaires sur l'hygiène générale:**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

<b>SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>
--

<b>État physique :</b>	Liquide incolore,
<b>Couleur :</b>	Incolore
<b>Odeur :</b>	Senteur florale.
<b>Point de fusion/congélation:</b>	Approximativement 0°C
<b>Point d'ébullition:</b>	Approximativement 100°C
<b>Inflammabilité :</b>	N/A
<b>Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :</b>	N/A
<b>Point éclair:</b>	Aucun jusqu'à ébullition
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	N/A
<b>pH:</b>	8.8-10
<b>Viscosité:</b>	150-300 cps @ 25 °C
<b>Solubilité:</b>	<b>Miscible</b>
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	<b>N/A</b>
<b>Tension de vapeur</b>	20 mm Hg (eau)
<b>Densité relative</b>	Approximativement 1.05
<b>Densité de vapeur</b>	0.6 mm Hg (eau)
<b>Caractéristiques des particules :</b>	N/A

<b>SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ</b>
--

**10a Réactivité :**

Pas connue lorsque utilisé selon les recommandations

**10b Stabilité chimique:**

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

**10c Risque de réactions dangereuses :**

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

**10d Conditions à éviter:**

Pas de décomposition lorsque utilisé selon les recommandations.

**10e Matériaux incompatibles:**

Éviter le contact avec les acides forts et les matières comburantes fortes.

**10f Produits de décomposition dangereux :**

Avec les matières comburantes fortes : oxydes de carbone. Avec les acides forts : chaleur et vapeurs d'eau.

**SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES**

**Voies d'absorption probables:**

Yeux et ingestion.

**Yeux:** Peut causer une irritation, rougeurs, larmoiements, sensation de brûlure.

**Peau:** Peut causer une irritation.

**Inhalation:** Aucun effet prévu.

**Ingestion:** Peut causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

**Cancérogénicité :**

Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.

**Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :**

Aucun ingrédient n'est classé comme ayant ces propriétés

**Sensibilisation de la peau :**

Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant cutané.

**Sensibilisation des voies respiratoires :**

Aucun ingrédient n'est classé comme sensibilisant respiratoire.

**Matières synergiques :**

P/D

**Autres dangers importants:**

P/D

**Données**

Estimation de la toxicité aiguë: la DL<sub>50</sub> est supérieure à 12,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

**toxicologiques:**

Ingrédients	DL <sub>50</sub> (voie, espèce)	CL <sub>50</sub> # heures (espèce)
Alcool éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Sodium lauryl sulfate		P/D
Sodium laureth sulfate	5,000 mg/Kg (oral, rat) 2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Potassium cocoate	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >5,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	>2,000 mg/Kg (oral, rat) >2,000 mg/Kg (dermal, lapin)	P/D

**Voir Section 3 pour plus de renseignements.**

**SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**12a Écotoxicité :**

TOXICITÉ (Poisson)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	Crapet 2.1 mg/L	96H	P/D
Sodium lauryl sulfate	Truite 3.6 mg/L	96H	P/D
Sodium laureth sulfate	Truite 28 mg/L	96H	P/D
Potassium cocoate	Truite 42 mg/L	96H	P/D

Potassium dodécylbenzènesulfonate	Crapet 1.18-6.5 mg/L	96H	P/D
-----------------------------------	----------------------	-----	-----

TOXICITÉ (Daphnia)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	1.9 mg/L	48H	P/D
Sodium lauryl sulfate	EC50 1.35 mg/l	24H	P/D
Sodium laureth sulfate	1.17 mg/L	96H	P/D
Potassium cocoate	48 mg/L	24H	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	LC50 6.9 mg/L	24H	P/D

TOXICITÉ (Algues)	Valeur	Temps d'exposition	Méthode
Alcool éthoxylé	<i>Selenastrum capricornutum</i> 0,7 mg/L	72H	P/D
Sodium lauryl sulfate	<i>Selenastrum capricornutum</i> EC50 3.75 mg/l	192H	P/D
Sodium laureth sulfate	<i>Selenastrum capricornutum</i> 32 mg/L	72H	P/D
Potassium cocoate	<i>Scenedesmus subspicatus</i> 53 mg/L	72H	P/D
Potassium dodécylbenzènesulfonate	<i>Pediastrum boryanum</i> LC50 50-100 mg/L	72H	P/D

**12c Potentiel de bioaccumulation :**

Non disponible

**12d Mobilité dans le sol :**

Non disponible

**12e Autres effets nocifs**

Aucune information pertinente trouvée

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Éliminer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux. Les contenants sont recyclables ou réutilisables.

**SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

### Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Non réglementé.

Numéro UN: S/O  
Appellation réglementaire: S/O  
Classe de danger :  
Groupe d'emballage : S/O  
Dangers environnementaux: S/O  
Transport en vrac: S/O  
Précautions spéciales : S/O

## SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Au Canada

#### Renseignements SIMDUT:

Ce produit a été classifié en accord avec les critères du Règlement sur les produits dangereux (RPD) et cette fiche de données signalétiques (FDS) contient tous les renseignements requis par le RPD.

**Classification SIMDUT 2015:** Voir section 2a

**Information CEPA:** Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

## SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

**Date de révision :** 2023-06-15

#### Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

#### Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin de la Fiches de données de sécurité